



Association Seudre et Mer

20 rue de Halles – 17113 Mornac
La Flèche - Mornac

Le bulletin info

N°33 - Novembre 2022

Bureau - Conseil d'administration 2022

Président : Jean Fayolle

Vice président 1: Patrice Boyer

Vice président 2 : Roger Roux

Trésorier : Muriel Boyer

Secrétaire : Claude Gaufny

Secrétaire adjointe : Nathalie Bluszez

Membres : Patrick Bergeron, Jacques Biais, Pascal Bouillon, Yves Corbineau, Richard Motte, Jean François Renault, Nicolas Mercier, Roger Cougot, Lebrun Jany, Lebrun Jean Claude, Martin Pidou

Facebook : Patrice Boyer .

<https://www.facebook.com/Seudre-et-Mer-254851634981185/>

Le site : Patrick Bergeron.

<http://association-seudre-et-mer.wifeo.com/>

Le mail de Seudre et Mer :

sem17113@gmail.com

Nos partenaires:



Soutenu
par



RÉGION
NOUVELLE
AQUITAINE



FONDATION
DU
PATRIMOINE



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

Ce qu'il s'est passé :

Pour cause de vacances et de période plus calme, le bulletin info est plus léger cette fois ci, certains diront qu'il est plus digeste !!, les mauvaises langues !

03 Novembre – Commission communication

14h30 salle du port

Synthèse faite par Nicolas

« Bonsoir,

voici le CR rapide de la réunion de communication de cet après-midi. Nathalie fait ça mieux que moi d'habitude.

Présents : Jean, Françoise, Roger, Richard, Yves, et Nico

Excusés : Nathalie et Martin

- Un point a été fait sur les besoins de divers panneaux :

=> Suppression des panneaux dans les haubans sur La Flèche

=> Refaire un panneau "chevalet", réactualisé avec les logos partenaires,

=> Bouée couronne orange en attente de peinture par Muriel "La Flèche - Mornac"

=> Les caisses de panneaux ont été triées par thèmes, nous avons séparé les panneaux qui vont servir d'inspiration pour les 4 premiers panneaux : Le port de Mornac, La restauration de La Flèche, Explications du sel et La diversité des bateaux qui naviguent sur La Seudre et le pertuis. Pour ces panneaux, Roger se charge de collecter les cartes postales et illustrations que nous pourrions avoir besoin. La rédaction de ces panneaux se ferait par la commission patrimoine et l'aide de la communication si besoin. Le coût de la fabrication d'un panneau, format 50 X 70 cm, impression quadri recto + plastification anti UV sur PVC 5 mm, composition comprise est d'environ 98 € H.T. D'autres devis comparatifs vont être demandés.

IMPORTANT pour la fabrication des panneaux: Ceux qui ont travaillé sur la restauration de La Flèche, merci de donner les photos en HD. Pour les photos plus anciennes (papier) si vous pouvez me les mettre de côté pour en faire des scans. Si vous avez des vieilles photos du port, cartes postales, vieux documents exploitables, nous sommes preneurs.

- Etiquettes de sel. Il serait important de faire des étiquettes de couleurs différentes pour la fleur de sel et le gros sel pour éviter les erreurs et faciliter le travail des vendeurs sur les stands.

- Prochaine réunion en duo avec la commission patrimoine le jeudi 8 décembre à 14h30 à la salle du port.

A bientôt, Nicolas «

*

15 Novembre- Conseil administration-

14h30 salle du port

THEMES ABORDES :

I/ VIDE DRESSING

II/ MANIFESTATIONS PREVUES POUR FIN 2022 ET 2023

III/ MISE AU POINT POUR LE REPAS DU 11 DECEMBRE

IV/ POMMES DE TOULINE

V/ CABANE

VI/ COMMISSION TRAVAUX SUR LA FLECHE

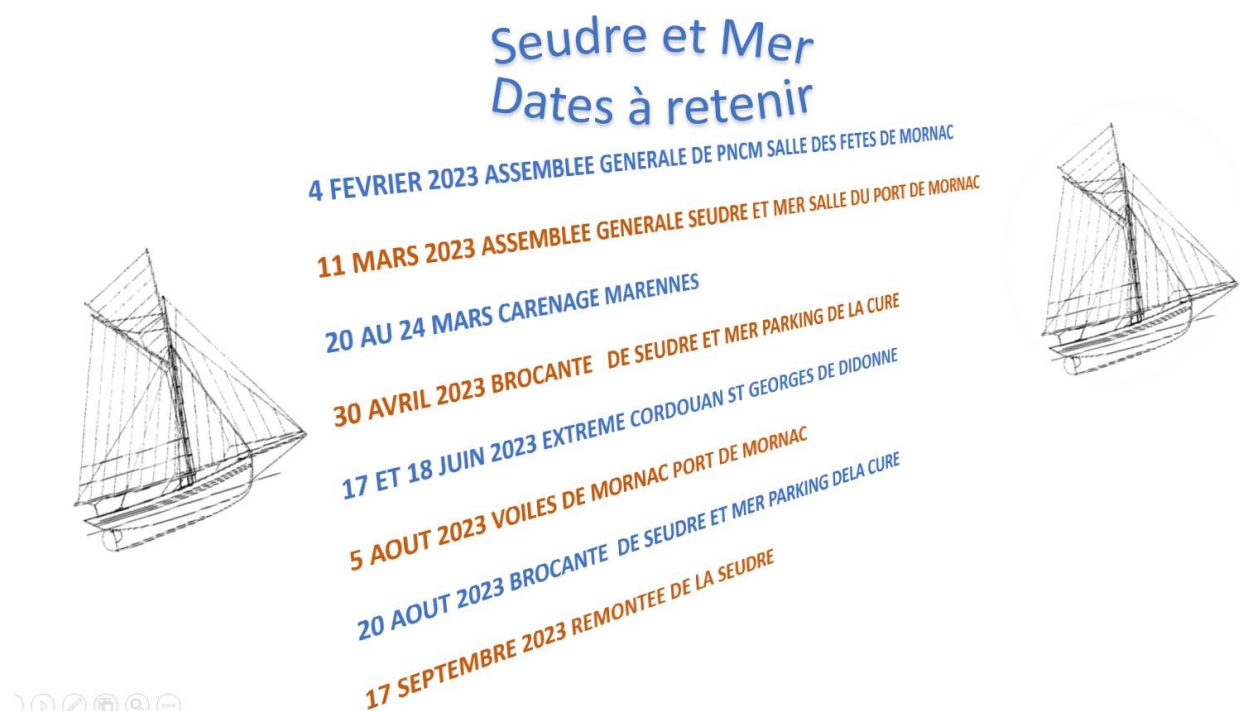
VII/ ASSEMBLEE GENERALE DE PNCM

VIII/ SALICORNE

IX/ QUESTIONS DIVERSES

*

Ci dessous les dates à retenir, attention, certaines ne sont pas définitives.



Seudre et Mer
Dates à retenir

- 4 FEVRIER 2023 ASSEMBLEE GENERALE DE PNCM SALLE DES FETES DE MORNAC
- 11 MARS 2023 ASSEMBLEE GENERALE SEUDRE ET MER SALLE DU PORT DE MORNAC
- 20 AU 24 MARS CARENAGE MARENNES
- 30 AVRIL 2023 BROCANTE DE SEUDRE ET MER PARKING DE LA CURE
- 17 ET 18 JUIN 2023 EXTREME CORDOUAN ST GEORGES DE DIDONNE
- 5 AOUT 2023 VOILES DE MORNAC PORT DE MORNAC
- 20 AOUT 2023 BROCANTE DE SEUDRE ET MER PARKING DE LA CURE
- 17 SEPTEMBRE 2023 REMONTEE DE LA SEUDRE

- **04 février**, L'association **PNCM (Patrimoine Naviguant en Charente Maritime)** fait son AG à Mornac. Quelques représentants de Seudre et mer seront présents.

*

30 Octobre – Dernière sortie de la saison -

Équipage : **Pascal** (chef de bord) , **Patrick, Yves, Stéphane, Chantal** (2ème sortie), **Isabelle, Thierry** (1ère sortie).

Une ambiance chaleureuse malgré un temps plutôt frais et peu de vent, balade vers Fort Boyard et la plage des Somonards.

Stéphane grand pêcheur devant Dieu, a fait sa pêche miraculeuse (voir photo) en 1/2 heure .



Un peu frisquet ?



Essai du nouveau spi bleu : Pas concluant !

La pêche miraculeuse

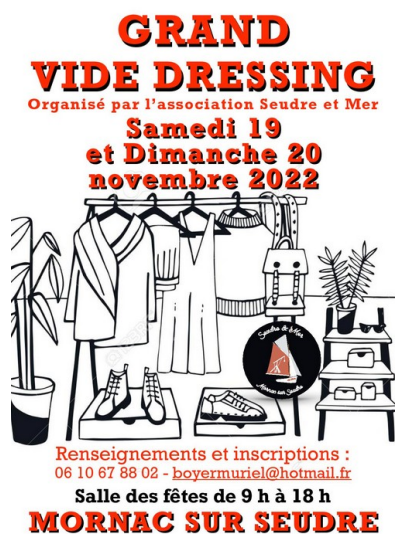


Stéphane à l'action (si on peut dire !)



19 Novembre – Vide dressing -

Nouvelle action pour remplir un peu les caisses et financer l'entretien de la Flèche ainsi que le renouvellement de notre communication, et les frais divers de l'association.



Muriel l'organisatrice



Les barmans



Le résultat du travail de nos crêpières préférées, Dominique et Gwenaëlle : Des crêpes délicieuses.



Cherchez l'intrus

Le « clin d'oeil historique » de Roger Roux

« Les grandes yoles »

Comme l'on peut voir sur ces cartes postales datant du début XIXème (autour de 1910), ce type de bateau particulier est aujourd'hui disparu du pays de Seudre .



Grandes Yoles



Petite Yole avec les avirons

La tradition orale locale parle de « grandes yoles » ou encore de « yoles à nez de goret » .

A priori elles n'étaient pas rares au port de Mornac, et vraisemblablement aussi dans les ports de Seudre voisins .

Ces bateaux utilisés principalement par les pêcheurs du port de Mornac, n'étaient pas de construction locale mais achetés en seconde main, à priori du côté de Bordeaux et en Gironde pour raisons économiques, sachant qu'elles convenaient parfaitement pour être équipées et grées pour la pêche côtière spécifiques de Seudre.



Bien que Mornac soit avant tout port de pêche en ces temps anciens, avec certains bateaux assez imposants pour l'époque, tous les marins pêcheurs Mornaçons n'étaient pas tous de riches armateurs et nombreux devaient se contenter d'embarcations très modestes.

Ces grandes yoles à tableau arrière étaient alors dotées ici de gréements « à corne », grand-voile et foc, avec bout dehors .



Nez de goret

Leur proue présentait une particularité, à savoir de présenter « un nez d'étrave » comme tronqué, avec une petite marotte triangulaire, ce qui leur valait d'être appelées populairement « yoles à nez de goret » (museau de cochon) .

On peut repérer sur les différentes photos représentatives de l'époque plusieurs de ces yoles parmi la flottille au port ou au mouillage près de l'ancien port des « **Rousines** » face à une claire ostréicole , une autre quitte le port de **Mornac** sous voiles par vent de noroît .



Sortie du port

A+ Roger !

La rubrique libre - (Pour rappel, cette rubrique *est ouverte à tous* : Anecdotes, histoires locales, photos, souvenirs personnels, etc. Tout ce qui a rapport à la Seudre et ses marais.)

(Contactez Martin sur adresse : jdoroyan@wanadoo.fr)

Extrait du livre d'*Emile Jeanneau* « **Mornac et les Mornaçons** »

Prêt du livre par La fondation *Jacques Daniel* de l'Eguille

-Le port de Mornac-

La ville possédait un port (le port actuel) et arrière-port appelé "le port des **Rousines**" (*Situé à l'ouest du port actuel. A la fin du siècle dernier, il était utilisé au lancement de petits bateaux de pêche, qui étaient construits dans son voisinage immédiat. De nos jours, presque entièrement obstrué, il sert de derniers refuges aux vieux bâtiments en voie de démolition*).

Très tôt, ces ports connurent tous deux une grande activité. De gros navires de 80 à 100 tonnes y venaient à période régulière effectuer leurs chargements de sel et de denrées de toutes natures.

Ils en repartaient avec leurs cargaisons à destination de La Rochelle, des Îles, et même des pays étrangers. A proximité du port existaient des moulins à eau à l'emplacement exact des ateliers de M. **Chapron**. Les dits moulins avaient droit de « Banalités » dans les paroisses de **Mornac-Breuillet**, et tous les villages en dépendant. Le seigneur de la ville avait droit de sentences, d'arrêts et de condamnations contre les particuliers qui chassaient les pochées (poches de grains) dans les dites paroisses de la Baronnie.

Le port possédait un nombre très important de bateaux de pêche. L'état des vaisseaux de l'amirauté de décembre 1696, nous signale la présence au port de **Mornac** de 33 bâtiments de 5 à 45 tonnes.

Toute la population vivait du produit de la mer, et, comme nous venons de le constater, les bâtiments étaient nombreux, mais beaucoup de marins de l'extérieur (**Breuillet, St Sulpice, St-Augustin, Médis**) prenaient embarquement au port de **Mornac**, ce qui obligeait beaucoup de pêcheurs du pays à s'inscrire sur les rôles d'équipage du port de La Rochelle, pour pouvoir exercer leur profession. En 1697, le rôle du vaisseau **Le Pont-Chartrain**, du port de **La Rochelle**, "Pour la course à la côte de l'Acadie, à Terre-Neuve et aux Bancs" nous apprend que 5 marins sur 25 hommes d'équipage, étaient de **Mornac** ; ce sont: **Elie Jappie**, pilote 24 ans, **Daniel Dugué** chirurgien, 37 ans, **Noé Corbeau**, matelot 54 ans, **Pierre Jeannière**, matelot, 54 ans, **Louis Cheriveau-Chartier**, matelot 40 ans.

En 1696, "**Le Postillon**" du port de La Rochelle, navire de 60 tonnes "*chargé de son lest, pour le voyage à Terre-Neuve, ayant passe-port du Roy*" avait pour pilote **Auguste Amians**, de **Mornac**. Grâce à ses conditions topographiques, le port situé à proximité de la Gironde (12 km) représentait pour le commerce rochelais une importance capitale.

Pour en comprendre la raison, il suffit de se rappeler qu'à cette époque le transport des marchandises par la route était extrêmement lent. Sur des chemins étroits et tortueux, détrempés et impraticables pendant la saison d'hiver, les voitures traînées par des chevaux, et même quelquefois par des bœufs, ne pouvaient acheminer qu'une très faible quantité de marchandises.

Dans de telles conditions, on comprendra facilement que le négoce s'effectuait par voies fluviales toutes les fois que cela était possible. Or, La Rochelle entretenait avec les pays riverains de la Gironde, et même avec Bordeaux, des relations commerciales extrêmement développées.

Mais, pour atteindre ces divers ports, les Rochelais étaient contraints de doubler les pertuis, d'emprunter l'Océan Atlantique et de remonter la Gironde, souvent par calme plat et quelquefois par mauvais temps, sur des bateaux à voiles lourds et peu manœuvrables, ce qui représentait une perte de temps considérable, et de plus, un très gros danger.

Il était donc beaucoup plus avantageux de gagner la Seudre par les Coureaux, de décharger au port de Mornac (1) où les marchandises étaient dirigées sur Royan par voitures et de là, rechargées sur un voilier à destination des divers ports de la Gironde, et en particulier Bordeaux.

Lors du siège de Mornac par les Anglais en 1433, les Rochelais avaient si bien compris tout l'intérêt que ce port représentait pour leur commerce, qu'ils n'hésitèrent pas à se battre pour sauvegarder son indépendance. D'un autre côté, les Anglais qui, à cette époque, occupaient le Bordelais, n'ignoraient pas que Mornac représentait la clef qui leur ouvrirait le port de La Rochelle, de là leur volonté de s'en emparer. Pour des raisons analogues, le port avait également une très grosse importance sur le plan militaire. Lors de la guerre que Napoléon 1er livra aux Anglais et aux Espagnols, en 1813, Sa Majesté Impériale utilisa le port de **Mornac** et y fit décharger "*24 pièces de canon de 36 mm, et beaucoup d'autres de calibres inférieurs, un nombre considérable de mortiers et tous leurs projectiles et une très grosse quantité d'armes de moindre importance, le tout en provenance de La Rochelle* « (2) .

En plus de toutes les marchandises venant de St Augustin, St Sulpice, Médis, Breuillet, Chaillevette, Etaules, Vaux, Courlay, qui comprenaient du vin, des grains, du bétail, des eaux-de vie et du bois, étaient chargées à Mornac, à destination de La Rochelle, des Iles et même de l'étranger.

Vers 1839, la route départementale **Saujon-La Tremblade**, par le pont de **Lamayr**, existait déjà, ainsi que le chemin à grande communication **Breuillet-Royan** ; quant à la route **Mornac-Breuillet**, par le lieu dit "**La Montée Rude**", elle n'était, à cette époque, qu'un modeste chemin de terre argileuse, impraticable pendant la saison d'hiver.

Un conseiller municipal de **Mornac**, le sieur **Benoît de La Grandière**, proposa la création d'une voie à grande communication "*afin disait-il de relier le port à la route carrossable de Royan et de Saujon-La Tremblade, pour faciliter le transport des marchandises*" (2) .

Le projet ne rencontra pas au sein de l'assemblée communale toute l'attention qu'il méritait, et ce n'est qu'en 1843 qu'il connut un début de réalisation.

Les Cales de débarquement, existant actuellement au port, furent édifiées en 1840, car, reconnaît le Conseil Municipal de ce temps là dans sa délibération : "*Ce serait surtout dans le cas de guerre maritime, que les cales de Mornac deviendraient indispensables pour le transport des*

*marchandises et des armes des ports de La Rochelle et de Bordeaux, comme on l'a vu dans la dernière guerre, (celle de 1813) et qui doit nous rappeler l'utilité de ce port pour le transport de l'artillerie et des projectiles, qui furent dirigés sur le port de **Mornac**, pour l'approvisionnement des ports de la Gironde » (2)*

Vers 1830 dans la ville, la misère était grande ; la population, à l'exception des sauniers, des marchands et des bourgeois vivaient uniquement du produit de la pêche. Pendant l'été, les marins gagnaient péniblement leur vie, et pendant la saison d'hiver, ils se trouvaient dans l'impossibilité d'assurer leur subsistance.

Dès que venaient les grands froids, il n'était pas rare de voir dans les rues du bourg, des malheureux hommes, femmes et même enfants, tendre la main pour demander l'aumône. Pour assurer l'ordre et la "bonne tenue" dans sa commune, le maire prit un arrêté interdisant la mendicité sur la voie publique.

Mais, au cours d'une séance du conseil municipal un membre proposa de "*tolérer la mendicité, tout au moins pendant la saison d'hiver , pendant la période où les habitants ne peuvent pêcher des coquillages et des poissons pour assurer leur nourriture et celle de leurs familles*" (2) .

Le maire accéda. Mais la situation s'aggravait d'année en année, à tel point que le ministre de l'Intérieur ordonna au maire, par l'organe du préfet : « *de secourir coûte que coûte ces malheureux, soit en leur procurant du travail, soit en leur assurant un secours* ». Le maire répondit: "*qu'à son grand regret, il ne pouvait rien faire, qu'il se trouvait peiné qu'une telle misère règne dans sa ville, mais que celle-ci était elle même très pauvre, il ne lui était pas possible de verser même 1 sol à ces malheureux, et comme de travail il n'y avait- point, il était indispensable qu'ils ne comptent que sur la générosité publique* » (2) .

La plupart des habitants du bourg durent attendre, pour connaître un peu de bien-être, le développement de l'ostréculture en 1840.

(1) — Les Rochelais et les girondins avaient choisi le port de Mornac de préférence à celui de La Tremblade, cependant plus important, parce qu'il était le point le plus rapproché de la Gironde par Royan (12 km) .

(2) - Archives municipales.

Association Seudre et Mer

pour la sauvegarde et la valorisation culturelle
du patrimoine maritime de Mornac
et du Pays de la Seudre

Bulletin d'adhésion

A retourner rempli et signé à :

Seudre et Mer

20 rue des halles – Mairie – 17113 Mornac

Année civile :

Nom :

Prénom :

N° Rue

Code postal :

Localité :

Téléphone :

Courriel :

Date de naissance :

☐ Membre adhérent (non navigant) = 12 €

☐ Membre navigant = 30 €

☐ Bienfaiteur

En signant, l'adhérent accepte le règlement de
l'association Seudre et Mer.

Fait à

le

Signature :

Rejoignez nous

Pour ceux qui veulent adhérer ou soutenir
« Seudre & mer » :

☐ Je règle par chèque
Je remplis le bulletin
J'envoie le tout à Seudre et mer,
20 rue des Halles, 17113, Mornac

☐ Je règle par RIB
Je remplis le bulletin, scanne cette feuille et
l'envoie par Mail à : sem17113@gmail.com

Merci à vous .



**BANQUE POPULAIRE
AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE**

Relevé d'identité bancaire / IBAN

Identification du compte pour une utilisation nationale

10907	00620	23674002011	45
Code Banque	Code guichet	Numéro de compte	Ciè RIB

Domiciliation

BIC

BPACA LA TREMBLADE PAST.	CCBPFRPPBDX
--------------------------	-------------

Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)

FR76	1090	7006	2023	6740	0201	145
------	------	------	------	------	------	-----

Cadre réservé au destinataire du relevé

RIB / IBAN

Retrouvez vos RIB depuis votre Appli BANQUE POP
ou dans votre espace Client Cyberplus

ASSOCIATION SEUDRE ET MER



20 RUE DES HALLES MAIRIE
17113 MORNAC SUR SEUDRE

Prochains rendez vous

Décembre

11 déc - Repas de fin de saison – Salle des fêtes - 15€
Repas Portugais par **Carlos** . Une première ouvert à tous les adhérents et conjoints.

Inscrivez vous **dès maintenant, dernier délai le 24 novembre**
sur le site ou Facebook, ou sur le mail pour le repas et pour aider .

17 & 18 déc – Marché de Noël

Au prochain Bulletin info Martin